

Cérémonie de réparation – 30 mai 2026 à 14h, parvis de la cathédrale

À la demande de plusieurs personnes victimes, Monseigneur Emmanuel Delmas, évêque d'Angers, présidera le 30 mai prochain une cérémonie de réparation pour les personnes victimes de Hyacinthe Houard. Décédé en 2012, ce prêtre a exercé de très nombreuses responsabilités éducatives dans l'enseignement catholique, tant secondaire que supérieur, et également dans des mouvements scouts. Il est responsable de viols et d'agressions sexuelles d'une violence et d'une gravité extrêmes. Cette cérémonie a été voulue par des personnes victimes afin que leur parole soit pleinement entendue et que les manquements graves de l'Église dans cette affaire soient officiellement reconnus.

Une cérémonie ouverte à tous

Ces personnes ont souhaité que cette cérémonie soit dédiée à toutes les personnes victimes dans l'église, et elles ont également souhaité que les fidèles y soient largement invités, car les actes criminels commis ont abîmé toute la communauté ecclésiale.

Le temps de réparation débutera à l'extérieur de la cathédrale Saint-Maurice, afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent d'y participer. Il comprendra des témoignages de victimes, directes ou collatérales, et une demande de pardon exprimée au nom de l'Église par l'évêque d'Angers, en présence d'un représentant de l'INIRR. A la suite de ce premier temps, une plaque commémorative sera découverte sur le parvis de la cathédrale, puis, pour ceux qui souhaitent y participer, une messe sera célébrée pour toutes les personnes victimes dans la chapelle Notre-Dame de Pitié.

Encourager la parole, soutenir les personnes victimes

Les personnes victimes rappellent que chaque prise de parole contribue à libérer du silence et de l'isolement. L'expérience montre que la médiatisation d'affaires d'emprise et de violences sexuelles dans l'Église a souvent permis à des personnes blessées depuis longtemps de se manifester et de commencer un chemin d'accompagnement. C'est pourquoi toutes les personnes victimes, quelles qu'elles soient, sont invitées à contacter la cellule diocésaine d'écoute et d'accompagnement mise en place pour accueillir leur parole en toute confidentialité et dans l'espérance d'un chemin de reconstruction.

Invitation

Le diocèse encourage largement la participation à cette cérémonie du 30 mai, dans un esprit de vérité, de reconnaissance des fautes commises et de soutien aux personnes victimes.

Père François Richer, Diocèse d'Angers

Mme B. d'Aillières, Cellule diocésaine d'accueil et d'écoute

Mme C. de Vitton, Déléguée diocésaine à la protection des mineurs et des personnes fragiles